

Lettre d'information au clinicien



Madame, Monsieur,
Cher Professeur, Cher Docteur,

Vous avez récemment été confronté au décès d'une femme enceinte ou d'une jeune mère. Il s'agit d'un événement certes éprouvant pour les cliniciens concernés mais qui l'est surtout pour la famille et les parents proches.

Nous souhaitons vous informer de l'existence d'un **système belge d'enregistrement et d'analyse structuré et confidentiel de la mortalité maternelle** (Belgian Analysis system for Maternal Mortality, ou BAMM).

Il est très rare qu'une mère décède pendant la grossesse ou jusqu'à un an après l'accouchement en Belgique. D'après l'enregistrement effectué pour la première année, nous estimons que près de 15 à 20 mères décèdent pendant ou peu de temps après l'accouchement. En outre, on constate un nombre sans précédent de décès maternels tardifs et de décès en début de grossesse. Le nombre annuel est donc probablement plus élevé.

Il est important de comprendre pourquoi ces femmes décèdent. En examinant minutieusement les différentes étapes de la chaîne de soins ayant précédé le décès final, certains « facteurs d'échec », parfois méconnus, se sont révélés significatifs et nous ont permis d'identifier les points à améliorer. Si des mesures sont prises, des complications sévères de ce type pourraient être évitées à l'avenir.

Avant l'introduction du BAMM, nous en savions très peu sur la mortalité maternelle en Belgique. Nous n'avions connaissance que des informations - parfois très sommaires - contenues sur le certificat de décès, qui ne permettaient pas d'établir clairement qu'il s'agissait de décès maternels. Et ce alors que nos pays voisins (à savoir, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France et l'Italie) avaient, eux, développé depuis des années un système d'enregistrement et d'analyse bien conçu sur le sujet. Le plus connu étant le MBRRACE-UK, Mothers and Babies : Reducing Risks through Audits and Confidential Enquiries across the UK. Grâce à ces systèmes, nous savons qu'une part importante des mères décédées présentait une pathologie sous-jacente, qui s'est aggravée suite à la grossesse. Nous savons également

que pour plus de la moitié des décès maternels, des manquements ont été observés dans la chaîne de soins qui ont joué un rôle dans le décès.

Structure du BAMB

Le Belgian Analysis system for Maternal Mortality (BAMB) a vu le jour en janvier 2021, notamment grâce au concours du SPF Santé publique. Le projet est également soutenu par le Collège pour la mère et le nouveau-né, le SPE, le CEpiP, la VVOG et le CRGOLFB.

L'objectif du BAMB est de

- pouvoir enregistrer le taux de mortalité maternelle en Belgique de façon plus précise,
- comprendre les facteurs d'échec ayant entraîné ces décès, et qui pourraient être observés également dans le cadre d'autres complications et décès similaires,
- pouvoir formuler des recommandations qui, à travers la promotion d'une meilleure qualité des soins, seront bénéfiques non seulement à la maternité en question, mais aussi à toutes les maternités belges.

Méthodologie du BAMB

L'analyse locale permet au BAMB de collecter des informations sur la mère décédée et sur le trajet de soins à partir de :

- données de dossier pertinentes : celles-ci sont imprimées et encodées manuellement au sein de l'hôpital (avec respect de l'anonymat)
- entretiens avec les cliniciens concernés : de préférence individuel ou, si vous le souhaitez, en présence d'un dirigeant. Les entretiens ont lieu au sein de l'hôpital concerné. Ils sont menés par un coordinateur qualité de l'hôpital concerné, en concertation avec le référent BAMB (en l'occurrence madame Karolien Benoit). On peut choisir de désigner un coordinateur qualité externe disposant d'une large expérience dans la réalisation de ce type d'entretiens et d'analyses.

L'anonymat des informations collectées au cours de l'analyse locale est garanti (hôpital, données d'identification des patients et des cliniciens, dates...). Ces informations sont ensuite partagées avec une équipe nationale multidisciplinaire d'experts, via une plateforme multi-sécurisée. Ces experts poursuivront l'examen approfondi du cas en vue de la réalisation d'**une analyse confidentielle nationale**.

« NO BLAME »

Aucun décès maternel n'est causé par une seule erreur. Il s'agit toujours d'une combinaison de facteurs d'échecs successifs : des facteurs liés au patient et à la maladie et des facteurs techniques, organisationnels et humains ayant conduit finalement à cette même issue.

Votre collaboration en tant que clinicien est essentielle. L'examen détaillé de chaque partie du récit permet d'identifier le plus grand nombre possible de facteurs contributifs. Des facteurs qui pourront à leur tour déboucher sur des recommandations et des actions d'amélioration pour l'avenir.

L'équipe du BAMB accorde la plus grande importance à l'attitude « NO BLAME » et à la confidentialité.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle. Toutes les informations contenues dans les rapports sont anonymes.

L'accès aux données de la plateforme du BAMB est fortement sécurisé (par une méthode d'identification à deux étapes, restreinte dans le temps) et limité à l'équipe d'experts.

Au terme de l'analyse, les données de dossier anonymisées sont supprimées de manière permanente. Les données structurées de l'analyse et le rapport final sont archivés sur les serveurs sécurisés.

Vous souhaitez en savoir davantage ?

Si vous vous posez d'autres questions sur le sujet, n'hésitez pas à les adresser à notre référent BAMB (0476/604 276) .

Vous trouverez plus d'informations sur notre site web : <https://www.b-oss.be/bamm>.

Nous vous souhaitons beaucoup de courage !

Merci à vous,

L'équipe de recherche du BAMB